

TARIF DES
"PETITES ANNONCES"

Deux sous le mot: minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois.
Annonces classifiées en 10 pts
La ligne 12 centimes.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe des Comtés Roberval et Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

Un Problème National

LA REFRANCISATION

Le miracle canadien, sa survivance, se rattache à deux éléments essentiels: conservation de la foi et de la langue.

Du point de vue national ces deux éléments sont sacrés, inséparables. Le fléchissement de l'un amenant la faillite de l'autre. Voilà pourquoi nous devons attacher tant d'importance, entourer de tant de soins jaloux, tout ce qui se rapporte à ces deux facteurs de notre vitalité comme peuple.

Nous ne dirons rien aujourd'hui de notre santé morale, qui n'est pas tout à fait bonne. Si la grisierie de nos harmonieux clochers prend encore notre âme; si la beauté de nos temples, la solennité de nos cérémonies religieuses trouvent écho dans nos cœurs, nous devons avouer tout de même que nous sommes parfois des catholiques rêveurs, que notre foi est latente et non agissante.

La voix de nos pasteurs a moins de portée, moins de répercussion dans les rangs de la foule. On la respecte assez bien, mais on passe outre.

Les mandements des évêques même, code de notre religion, sont loin d'être exécutés à la lettre. On les accepte officiellement, mais en petits comités, on les critique bien un peu. C'est trop sévère, trop austère.

La voix du plaisir et du modernisme étouffe celle du bon sens. En définitive, on veut rester catholique, oh! oui, mais avec un mode de vie qui flatte les sens, la mollesse, le bien-être.

Prenons garde. Nous sommes sur une pente dangereuse. Le jour où la grande et sainte voix de l'autorité religieuse ne sera pas entendue; où les conseils, les avis de l'Eglise tomberont en terre stérile, un gouffre sera sous nos pas; car, quand le bruit du monde domine, la foi chancelle. Et nous le répétons, à cette foi, héritage sacré de nos aïeux, nous devons notre survivance comme nation.

Le deuxième élément de notre sauvegarde est présentement en péril: la pureté de notre langue. On le comprend tellement que d'un peu partout le cri "Gare!" se fait entendre. Notre belle langue française est sujette à beaucoup d'irrégularités par le temps qui court, savoir même de dangers.

Ne nous abusons pas, la situation est grave, et nous devons nous rallier tous, sans tarder, à ceux qui, en face du péril, ont le courage de se tenir debout, de protester et d'agir.

La reffrancisation, pour notre belle et si française province de Québec, s'impose. Ce n'est pas un brevet d'honneur, car il est tout à fait pénible, humiliant, de constater qu'en moins de deux-cents ans nous avons trouvé le moyen néfaste de défigurer la plus belle, la plus harmonieuse, la plus noble des langues.

Que deviennent alors dans ce relâchement les sacrifices d'argent et de sang de nos premiers défricheurs? Que deviennent les luttes héroïques, homériques, de nos premiers parlementaires? Que deviennent, en un mot, tous les dévouements, toutes les privations, généreusement consentis, acceptés, par cette poignée de braves qui voulaient, la province de Québec catholique et française, fidèle réplique de la vieille France?

Inutile ce passé de gloire et de luttes, si les enfants d'aujourd'hui ne veulent plus marcher sur les traces d'honneur et de saines traditions de leurs pères héroïques. Avouons-le franchement, nous avons démerité, nous avons manqué à nos devoirs: et partant, nous avons perdu du terrain.

Mais, notre fierté nationale vient d'être mise en éveil. Bon sens ne sait mentir, et nous allons nous reprendre fermement, courageusement, promptement.

Reffrancisons. Notre langue est bien malade. Nous avons trop sacrifié au snobisme et aux supposées exigences du commerce. Il y a un travail colossal à entreprendre dans les villes et les campagnes.

Le mouvement sauveur part de Québec, notre capitale aimée, tête et cœur de notre Province. Cette bonne vieille cité se devait de donner l'exemple, car elle a bien quelques petits péchés mignons à se faire pardonner, quelques manques d'égards à déplorer envers Sa Majesté la Langue Française. Québec, qui a le dépôt précieux de nos archives et de nos trésors historiques, pourra puiser à larges mains pour remplacer tous les "inn", les "mountain hill" et les "tuti quanti".

Mais, pas de directive. Québec saura faire bien les choses. Le sort de la sainte croisade de la reffrancisation a attiré l'attention de la Société des Arts, Sciences et Lettres, composée de l'élite de la vieille Capitale. On est au travail déjà depuis quelque temps, et les résultats s'avouent.

L'Hon. J.-E. Perrault, Ministre de la Voirie et des Mines, donnera lui-même une forte impulsion à ce mouvement national de reffrancisation. Tout dernièrement, il a prononcé, à Québec, une conférence bien au point sur le sujet; conférence qui mériterait d'être publiée en pamphlet et distribuée à travers toute la Province. Elle contient des conseils, des aperçus d'une haute portée, dont tous pourraient bénéficier, grâce à une intense publicité.

Que le mouvement de reffrancisation parte des villes, très bien. Mais, pour obtenir un succès complet, il doit aussi vibrer au sein de nos campagnes, de nos petites villes rurales.

Citons à l'ordre du jour: Ste-Marie de Beauce, qui vient de tenir une grande réunion au cours de laquelle on a fait de la bien bonne besogne dans le sens maintenant

Assemblée générale de la Ligue
C. F. de St-Jean de Brébeuf

Magnifique conférence de Mgr E. Lapointe, P. A.

L'assemblée générale de la Ligue Catholique Féminine de St-Jean de Brébeuf de Roberval, a eu lieu en la salle de l'Hôtel-de-Ville, dimanche le 26 courant, à trois heures de l'après-midi, la présidence d'honneur du Rév. M. Geo. Tremblay, curé de la paroisse et directeur de la Ligue et sous la présidence active de Madame J.-A. Thibault, présidente.

L'assistance a été nombreuse et distinguée. L'orchestre de la paroisse Notre-Dame donna une brillante exécution de jolis morceaux, et cela d'une manière vraiment artistique.

Vint ensuite le discours d'ouverture de Madame la présidente, dont voici le texte: Monseigneur.

Messieurs les abbés, Mesdames, J'ai l'honneur de présenter la Ligue Catholique féminine en notre paroisse, qui est à sa première assemblée.

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier très cordialement les distingués Messieurs du Clergé, qui ont encouragé et rehaussé de leur présence notre assemblée générale. Je remercie très gracieusement les Dames de St-Jean de Brébeuf et de Notre-Dame, qui se sont rendues nombreuses à notre invitation. Comment ne pas se réjouir en voyant cette belle salle comble et imposante.

Avec le concours présent de bonnes volontés, qui sont toujours prêtes à accepter, qui sont pour nous une force, nous avons escompté sur votre générosité. Mesdames, pour le succès de la cause que nous poursuivons.

Cet après-midi, tel qu'annoncé nous avons un beau programme: D'abord, l'ouverture par l'orchestre qui nous offre gratuitement et si gentiment l'harmonie. Ce joli concert élève et prépare nos âmes par les doux accents d'une mélodie si exquise. Même si dans le cours de cette séance les accents devenaient plus graves, nos âmes enthousiastes, ainsi élevées, sauront goûter les joies robustes d'une moralité profonde, à mesure que nous pénétrons plus avant dans la pensée et les vues des distingués conférenciers.

Depuis quelques mois seulement se fondait notre ligue dans notre paroisse. Déjà notre ligue a acquis une activité et un esprit qui la caractérise. Plusieurs unions du Bureau de direction ont été fructueuses. Les membres au nombre de près de 300 constituent une force qui parviendra à faire connaître et à faire aimer les règlements de la Ligue et le but qu'elle poursuit. Ce nombre formera une élite, qui parviendra à combattre

les préjugés injustes contre la ligue; une élite croyante et agissante, qui parviendra à entraîner leurs amis à donner leur adhésion et à nous aider de leur prestige; une élite convaincue et convaincante dont le zèle ne connaît pas de bornes et fait trouver de multiples moyens lorsqu'il s'agit de protéger la moralité, de conserver la foi chrétienne très vive au sein de nos populations, au sein de nos chères familles, lorsqu'il s'agit d'indiquer dans l'âme des femmes et des jeunes filles l'esprit de pudeur, de vraie modestie, et de faire voir toute la beauté et la grandeur de la vraie dignité féminine.

Le Bon Dieu avait créé l'homme comme un vestige de sa splendeur, mais l'homme a tout gâté cette merveille par la dissémination, la mollesse et la concupiscence. Combien facilement, par les discours, les mauvais exemples, les hommes ont abusé, ont retardé, ont égaré les foules. On voit tant de mal partout, tant de petitesse, qu'il est difficile à notre pauvre nature déchue de se dégager de cet enchevêtrement qui attire et entraîne. Il faut tourner nos regards très haut et demander force et courage, avec un zèle persévérant pour sévir contre nous-même d'abord, et ensuite contre les terribles ennemis des temps modernes.

Le démon soulève les mondanités contre les pasteurs dévoués, qui luttent contre les flux des coutumes et des modes condamnés par l'Eglise. L'enfer gagne à sa cause des mères, des pères et des jeunes filles.

Chères ligueuses la tâche est belle, grande et noble. A la suite de nos pasteurs, de nos directeurs si dévoués, soyons des apôtres par nos prières ferventes, par nos sacrifices personnels, par nos oeuvres, la parole et les écrits. Invoquons toujours la St-Vierge très pure de nous donner la vaillance, de bénir nos efforts.

Je prie M. le Curé de bien vouloir présenter le distingué conférencier.

La suite de ce compte rendu sera publiée la semaine prochaine.

AVIS AUX AGEJISTES

Les membres du cercle Lamarque, de l'A. C. J. C., sont priés de noter que demain soir, (vendredi) il n'y aura pas d'assemblée, à cause de la soirée qui sera donnée au profit de l'Eglise Notre-Dame.

Le Secrétaire.

Discours de M. J.-L. Fillion
député du Lac St-Jean

Nous publions ci-après le texte du discours fait à la Chambre le 14 mars dernier par M. Jos.-L. Fillion, Député du Lac St-Jean

M. L'ORATEUR.

Me serait-il permis de féliciter mon collègue de Berthier pour la motion qu'il a inscrite au feuillet de la Chambre.

Mon honorable ami de Berthier a su démontrer d'une manière éloquent, l'oeuvre que le gouvernement et particulièrement le Ministère de l'Agriculture a accompli en vue d'aider l'agriculture en cette province depuis dix ans.

Je n'ai pas l'intention d'ajouter quelque chose en ce qui concerne l'agriculture en général dans cette province, mais j'ai cru de mon devoir comme représentant du comté du Lac St-Jean où les électeurs m'ont fait l'honneur de m'envoyer ici, com-

me leur représentant, et à qui j'adresse mes bien sincères remerciements, d'énoncer devant cette Chambre le travail qui a été accompli dans ma région depuis quelques années dans le domaine agricole.

Mon honorable ami de Berthier a eu raison de faire l'éloge de nos techniciens agricoles et principalement de nos agronomes qui, d'abord, reçus avec méfiance par notre bonne population rurale, méfiance pour des motifs très peu honorables, qu'on est efforcé d'entretenir en certains milieux mais heureusement le travail de ces hommes compétents est maintenant bien re-

Suite en 2ème page

poursuivi. Le conférencier du jour, l'avocat J.-Horace Philippon, devrait être invité un peu partout pour faire connaître mieux cette question si urgente de la reffrancisation de nos villes et de nos campagnes.

Multipions les conférences, les articles dans les journaux; et que le mot d'ordre soit, comme dans la chanson de l'Alsace—En français toujours.

Camille DUGUAY.

ASSEMBLEE DES DAMES
DE LA STE-FAMILLE
A ST-JEAN DE BREBEUF

Faisant suite au sujet traité à la conférence du mois de février, monsieur le Curé nous a entretenus tout d'abord des aspects bons ou mauvais du caractère.

Les qualités dont se compose le bon caractère sont la douceur, la charité, la rectitude et la dignité de la tenue.

Une personne qui pratique la douceur à quelque chose d'attrayant qui charme et prend un ascendant facile sur les gens qui la coudoient.

La charité ou fraternité telle que tous les hommes doivent l'exercer entre eux ne suppose pas le mal chez les autres: elle pratique la longanimité, excuse tout d'abord son prochain et s'il y a une seule chance sur cent d'interpréter favorablement sa conduite, elle la prend avec la conviction d'être charitable suivant la volonté de Dieu.

La droiture provient d'un jugement sain qui réfléchit, agit sans précipitation et va directement au but: c'est ce qui fait la bonne conscience.

La dignité personnelle ne signifie pas la morgue ou l'affectation du maintien. Elle a son point de départ dans le respect qui convient à Dieu et le respect de soi-même dans le langage, l'habillement et la manière de vivre; en un mot dans ses rapports avec Dieu, soi-même et le prochain.

Suite en 3ème page

UNE CONFERENCE DU
DOCTEUR SAVOIE

A Roberval, mercredi dernier, et vues animées.

LA TUBERCULOSE

M. le docteur L.-P. Savoie, de Roberval, Directeur médical de l'Unité Sanitaire des comtés Roberval et Lac St-Jean, a donné une intéressante conférence en la salle de l'Hôtel de Ville vendredi soir dernier. Il y eut aussi vues animées. La salle était remplie et au début, le Dr Savoie adressa des remerciements à cette nombreuse assistance. C'est un signe, dit M. Savoie, que l'hygiène occupe la place qu'elle doit occuper.

Nous n'entendons pas donner ici le texte même de la conférence instructive et si bien charmante du Docteur Savoie, d'abord parce que l'espace manque: dans nos colonnes, mais nous nous contenterons de toucher seulement les principaux points et les plus importants, tout en nous efforçant de les résumer le plus clairement possible.

Le conférencier a pris pour sujet: "La Tuberculose".

"La tuberculose, dit M. Savoie, est une maladie qui fait des ravages énormes. Nous travaillons depuis nombre d'années à l'enrayer et par les chiffres ci-après on constatera que les résultats obtenus sont déjà satisfaisants. Dans la province de Québec 125 personnes mourraient de la tuberculose en 1926 et aujourd'hui il en meurt 110 seulement, par 100.000 de population. Dans le Lac St-Jean 137 en 1926 et aujourd'hui 103. Le conférencier donne ensuite le résultat des statistiques tenues par les sanatoriums, qui font preuve que cette maladie fait des ravages énormes lesquelles mentionnent que 7 personnes sont contaminées par une qui meurt de cette maladie et que 98% des personnes qui meurent ont été infectées par les crachats. Le plus grand nombre des victimes sont âgées de 20 à 30 ans et surtout du sexe féminin. La raison pour laquelle il y a plus de femmes, c'est que cette dernière est continuellement dans la maison dans un air infecté et par conséquent toujours plus exposée à la contagion.

La tuberculose, comme les autres maladies contagieuses, est due à un microbe très dangereux et qui se transmet facilement.

Le conférencier dit aussi que la source d'infection est le malade. Le porteur de germes, c'est le malade qui est le plus dangereux s'il ne prend pas les

CERCLE AGRICOLE
DE NORMANDIN

Le ministre de l'agriculture a autorisé le changement de nom du cercle agricole des cantons unis de Normandin et Albanel, comté de Roberval, en celui de "Cercle agricole de la paroisse de Normandin".

précautions, et grand nombre de personnes sont porteuses de germes aussi, tout en ignorant. C'est pourquoi on doit toujours prendre de nombreuses précautions, et éviter tout acte dangereux qui puisse transmettre le microbe. Ce sont les crachats à l'église, dans les magasins, à terre et partout qui sont les plus à craindre. On ne doit jamais cracher par terre, on devrait se servir d'un mouchoir et la meilleure méthode serait de ne pas cracher du tout, car ce n'est pas une nécessité de le faire. On peut transmettre le microbe aussi par la toux et l'éternuement et dans ces cas on devrait toujours se mettre la main devant la bouche ou encore se servir d'un mouchoir. Le baiser est aussi très dangereux. Il y a des personnes malades qui ont pour habitude d'embrasser les enfants sans prendre la moindre précaution. On ne devrait jamais embrasser sur la bouche, ni les enfants, ni autres personnes. On parle aussi de la grippe. On dit qu'il faut que tout le monde se mette la main devant la bouche, mais rien n'empêche qu'en prenant les précautions nécessaires on l'évite. Point n'est besoin d'embrasser tout le monde, surtout celui qui a la grippe, et ce dernier doit aussi se priver de prêter son mouchoir, comme ne doit jamais faire une personne malade de la tuberculose.

Le conférencier dit ensuite que les aliments sont porteuses du microbe, de même que les seaux, les moules, le sol à cause des crachats qu'il porte. On doit prendre les moyens nécessaires, en posant des moustiquaires, pour empêcher les mouches d'entrer dans les maisons, car ces dernières transportent le microbe partout.

Et, continue M. Savoie, qu'est-ce qu'il y a à faire pour empêcher la tuberculose? Première chose: Isolement du malade. Ensuite prendre les précautions pour qu'il n'y ait pas de mouches dans son appartement pour transporter le microbe ailleurs; désinfection et lavage des articles destinés au malade, avec de l'eau de javelle ou de la chaux, qu'on devrait toujours avoir dans la maison. Ne pas mettre de tenture ni tapis dans son appartement; désinfection de son crachoir ou mouchoir; ouverture continue des chassiss et enfin, le soin du médecin et laisser entrer le soleil qui est le plus grand désinfectant.

Une autre suggestion, continue le conférencier: "Si vous

avez un malade de la tuberculose, tachez de l'envoyer au sanatorium qui est le seul endroit où un malade peut acquérir tout ce qu'il lui faut et où il a le plus de chance de guérison.

M. Savoie termine en demandant ensuite au public d'assister aux cliniques anti-tuberculeuses. Ce n'est pas difficile, car vous n'avez rien ou vous êtes malade. Dans ce dernier cas, le sachant au début, vous avez grande chance de guérison.

Après cette intéressante conférence, on déroule un film intitulé: "On ne vit pas pour manger, mais on mange pour vivre", que le Docteur Savoie explique ensuite à l'assistance. On a aussi pu voir dérouler le film: "L'Unité Sanitaire à Hébertville" et un autre montrant "Une partie de Hockey" et "Une course de chiens", etc., à Roberval. Ces deux films ont été pris par M. J.-E. Chabot, photographe, à Roberval.

M. l'abbé Geo. Tremblay, curé de la paroisse St-Jean de Brébeuf de Roberval, était présent avec M. Bourgeois, curé de Notre-Dame et M. l'abbé L. Simard. Invité à rendre la parole, en sa qualité de président, M. l'abbé Tremblay, sur en des termes choisis et appropriés, féliciter M. le docteur Savoie, faire différents commentaires relatifs à cette conférence instructive et le féliciter aussi pour le beau résultat qu'il a obtenu jusqu'à date comme directeur de l'Unité Sanitaire.

Le 26 mars.— Joseph, Armand, Rosaire, fils de M. et Mme Joseph Cinq-Mars. Parrain et marraine: M. et Mme Gaudios Rodriguez, grands parents de l'enfant.

Le 28 mars.— Joseph, Gaston, Guy, fils de M. J.-Emile Moreau, régisseur et de Mme Moreau. Parrain: M. Robert Gagnon, oncle de l'enfant; marraine: Mme Berthe G. Paquin, tante de l'enfant.

Le 23 mars.— Joseph-Jean-Charles-Hilaire, fils de M. et Mme Hilaire Hudon. Parrain: M. Jean-Charles Morin, marraine: Mlle Simone Duval, cousine de l'enfant.

Le 26 mars.— Marie-Emma-Juliette-Soeur, fille de M. et Mme Alfred Desagné. Parrain et marraine M. et Mme David Desagné, oncle et tante de l'enfant.

Une autre suggestion, continue le conférencier: "Si vous

NAISSANCE A ST-PRIME

M. et Mme Louis-Henri Rainville, (née Annette Juneau), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 19 mars, sous les prénoms de Marie-Berthe-Rose-Ghislaine. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Juneau, de Roberval, grands-parents de l'enfant.

Le 26 mars.— Joseph, Armand, Rosaire, fils de M. et Mme Joseph Cinq-Mars. Parrain et marraine: M. et Mme Gaudios Rodriguez, grands parents de l'enfant.

Le 28 mars.— Joseph, Gaston, Guy, fils de M. J.-Emile Moreau, régisseur et de Mme Moreau. Parrain: M. Robert Gagnon, oncle de l'enfant; marraine: Mme Berthe G. Paquin, tante de l'enfant.

Le 23 mars.— Joseph-Jean-Charles-Hilaire, fils de M. et Mme Hilaire Hudon. Parrain: M. Jean-Charles Morin, marraine: Mlle Simone Duval, cousine de l'enfant.

Le 26 mars.— Marie-Emma-Juliette-Soeur, fille de M. et Mme Alfred Desagné. Parrain et marraine M. et Mme David Desagné, oncle et tante de l'enfant.

NAISSANCES
A ROBERVAL

Le 26 mars.— Joseph, Armand, Rosaire, fils de M. et Mme Joseph Cinq-Mars. Parrain et marraine: M. et Mme Gaudios Rodriguez, grands parents de l'enfant.

Le 28 mars.— Joseph, Gaston, Guy, fils de M. J.-Emile Moreau, régisseur et de Mme Moreau. Parrain: M. Robert Gagnon, oncle de l'enfant; marraine: Mme Berthe G. Paquin, tante de l'enfant.

Le 23 mars.— Joseph-Jean-Charles-Hilaire, fils de M. et Mme Hilaire Hudon. Parrain: M. Jean-Charles Morin, marraine: Mlle Simone Duval, cousine de l'enfant.

Le 26 mars.— Marie-Emma-Juliette-Soeur, fille de M. et Mme Alfred Desagné. Parrain et marraine M. et Mme David Desagné, oncle et tante de l'enfant.

DISCOURS DE M. J.-L. DUGUAY

Nous publions ci-dessous le discours du député du Lac St-Jean, à la Chambre des Communes, prononcé le 9 février 1933, sur le "Commonwealth Coopératif".

Monsieur l'Orateur, je crois de mon devoir de faire quelques remarques au sujet de la résolution que nous discutons présentement. Permettez-moi de vous dire que j'admets avec l'honorable député de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth) que le règne de la dépression actuelle, dans le monde entier, indique des défauts fondamentaux dans le régime économique, mais je dois ajouter, monsieur l'Orateur, que je ne partage pas ses idées quant aux remèdes et aux moyens qu'il veut employer pour guérir nos maux ou corriger notre système actuel. Laissez-moi vous dire aussi que, s'il est regrettable pour l'ordre et la paix sociale du pays d'avoir à discuter une motion comme celle-ci, le régime capitaliste dépassant les bornes de la justice en est la cause, et que ceux qui ont déraciné notre population rurale pour l'amener dans les centres urbains ont préparé la

Suite en 3ème page

Discours M. Duguay

Suite de la 1ère page

te raison que je voterai contre la motion présentement soumise à la Chambre, car il est dit dans cette résolution :

Que le Gouvernement devrait prendre des mesures immédiates pour établir un Etat ou Commonwealth coopératif où toutes les ressources naturelles de l'organisation sociale de la production ne soient employées que dans les intérêts du peuple et non à l'avantage de quelques-uns.

Cela amènerait fatalement la dépossession des propriétaires que j'ai mentionnés.

Comme je le disais plus haut, les fondateurs des entreprises soufflées, les fondateurs d'entreprises qui se sont arrogés les droits de petits propriétaires, soit légalement ou autrement, ont amené, jusqu'à un certain point, l'éclosion de ce malaise général qui permet à des idées comme celles préconisées par l'honorable député de Winnipeg Centre-Nord de faire leur chemin et d'avoir des adeptes.

Il ne faut pas oublier, monsieur l'Orateur, que, même dans la province de Québec, beaucoup de personnes ont un penchant très prononcé en faveur de ces idées plus ou moins avancées, et l'honorable député de Labille (M. Bourassa) avait raison de dire :

Après tout le bolchévisme est en Russie; c'est bien loin, mais nous savons ce dont nous souffrons et nous ne nous contenterons pas de perpétuelles dénégations du bolchévisme. Ce que nous voulons, c'est le soulagement des maux dont nous souffrons nous-mêmes.

Prenez donc, par exemple, la situation créée par les capitalistes dans la région du Lac St-Jean. Il y a quelques 15 ans, nos gens vivaient heureux et paisibles, chacun sur sa petite terre; un jour arriva où ces magnats de la finance, de concert avec le gouvernement, bouleversèrent tout ce monde, et même plus, s'arrogeant des droits de propriétaires, légalement, mais sans droit.

M. DUMAINE: Est-ce qu'ils ont payé pour?

M. DUGUAY: ... légalement mais sans droit. Plusieurs vous diront encore que je veux soulever l'épouvantail de l'inondation du Lac St-Jean...

M. ST-PERE: C'est passé de mode.

M. DUGUAY: Et plusieurs vous diront aussi que ces cultivateurs dépossédés ont été rémunérés. C'est vrai.

M. GOBEL: Pas tous.

M. DUGUAY: Mais il n'en reste pas moins vrai que, bon gré mal gré, ils furent obligés de concéder leurs biens à ces promoteurs de grandes industries.

Le gouvernement de la province de Québec, en encourageant ces grandes industries, a déraciné la population rurale pour l'amener dans les villes, dans les centres industriels; même plus, on a subdivisé le patrimoine national avec le concours de nos municipalités, sur lesquelles tombaient tous les frais d'administration, pour permettre à ces messieurs de fonder de petites villes indépendantes.

tes. Ils se sont ensuite empressés d'oublier les sacrifices immenses que se sont imposés les citoyens de ces régions, et aujourd'hui nous voyons les descendants de ces mêmes pionniers qui ont ouvert cette partie du pays criblés de dettes pour des années à venir. Que nous reste-t-il aujourd'hui de ces puissantes manufactures, si ce n'est la misère? A cause de la concurrence néfaste, nous voyons présentement une de nos plus vieilles firmes, la Compagnie Price, obligée de fermer ses portes, alors que cette entreprise avait contribué si largement au développement du lac Saint-Jean et de la province de Québec.

Afin que nos gens ne comprennent pas la situation qui nous est fatalement réservée, nos gouvernements, présents et passés, ont toujours soulevé le drapeau politique en toutes circonstances, pour que notre peuple ne se rende pas exactement compte de leur imprévoyance. La plus belle preuve de cet aveuglement, permettez-moi, monsieur l'Orateur, de vous la donner.

Le 13 octobre 1932, un des plus vieux membres de cette Chambre, l'honorable député de Bonaventure (M. Maréchal), disait ceci—page 200 du Hansard non révisé:

Il n'y a pas eu de camps de bûcherons depuis deux ans dans l'est de Québec. Des milliers de jeunes gens qui, chaque année, y allaient travailler n'ont eu rien à faire au cours des deux derniers hivers et seront encore sans emploi l'hiver prochain. On a fermé toutes les scieries, sauf une, à partir de Rimouski, dans la vallée de la Matapédia et le long de la côte de Bonaventure et de Gaspé. L'honorable député de Beauce (M. Lacroix) a une scierie où il fait scier une certaine quantité de billes pour ne pas les perdre, mais il assure qu'il ne peut trouver de débouchés pour ses produits. L'industrie du bois donc a été complètement immobilisée. Dans la ville de Campbellton, la plus importante dans le nord du Nouveau-Brunswick, toutes les scieries, à une seule exception, sont fermées. Entre trois et quatre mille hommes sont réduits au chômage et les gens ne savent que faire pour se nourrir et se vêtir pendant l'hiver qui vient. Voilà quelques jours nous avons tous reçu deux ou trois tranches de pain envoyées par la poste, du pain pour les chômeurs. Voilà les rations qu'on donne à de bons Canadiens qui sont tout disposés à travailler. Si ce Gouvernement pouvait réaliser la moitié seulement des promesses qu'il a faites et trouver un marché pour nos cultivateurs et du travail pour nos artisans toutes nos difficultés seraient surmontées.

On essayait donc par ces paroles de faire croire au peuple de mon pays d'origine—puisque je suis Gaspésien—que, s'il souffrait et peinait, c'était parce que le Gouvernement fédéral n'avait pas tenu ses promesses; tandis que la vraie cause, l'honorable M. Kelly, conseiller législatif, l'a communiquée aux journaux, le 15 décembre 1932. Voici ce qu'il dit:

Dans l'intérêt de mes concitoyens de la Gaspésie, et en justice pour moi-même, je désire

maintenant rendre publics des faits que j'ai portés souvent à l'attention du premier ministre depuis quelques mois.

Il y a quelques années les Gaspésiens étaient un peuple très heureux. Cette population d'environ 75,000 âmes se compose de petits cultivateurs, de pêcheurs et de journaliers. Les terres étant trop petites pour faire vivre les familles, et la pêche ne pouvant suffire à cette fin, chaque automne nos jeunes gens et ceux d'âge moyen partaient pour les chantiers et les vieux gardaient la maison. Il y avait alors de nombreux moulins à scie dans la Gaspésie et on faisait chantiers sur plusieurs de nos rivières. Virent alors les jours de l'amalgamation des compagnies de bois et dans un clin d'oeil, toutes ces compagnies furent contrôlées ou achetées par quelques grands compagnies. L'International Paper acheta les limites "Champoux ou Chaleur Bay Mills" et ferma le moulin de Cross-Point. Elle acheta le moulin Fraser à Saint-Jean l'Evangéliste et ferma le moulin. Elle acheta le moulin Montgomery à New-Richmond et démôlit le moulin. A Cascadia la compagnie Bathurst Paper acheta le contrôle des limites de la Grande-Cascadia et le moulin fut démoli. La même compagnie obtint contrôle des moulins Edwards et McLean, à Bonaventure, et là aussi les moulins furent démolis. L'International acheta les moulins de Shephard et Morse à Gaspé et ferma le moulin. La Howard Smith a démoli son moulin à New-Carlisle et ferma son moulin à Gaspé.

Le moulin de pulpe sur la rivière Madeline fut acheté par la Brown Corporation et les machines furent enlevées. Deux autres moulins restèrent: le moulin de "pulpe" de Chandler et le moulin Lacroix à Carleton. Tous deux maintenant fermés. Comme résultat de tout ceci les Gaspésiens furent, en peu de temps, privés d'un de leurs principaux moyens de subsistance. Resta la culture des patates mais celle-ci, à cause des pluies, fit défaut cette année. Et pour comble de malheur la pêche aussi a manqué cette année. Il en résulte qu'une partie considérable de la population n'a pas un sou pour acheter de la nourriture et des vêtements et l'hiver commencera bientôt à battre son plein. Seule l'assistance du gouvernement peut porter remède à la situation.

Voilà la véritable cause de la misère. Et ce que dit l'honorable M. Kelly, pour cette partie de la province, nous pouvons le dire pour toutes les autres.

M. FAFARD: L'honorable député pourrait peut-être donner la liste des subsides qu'ils ont reçus.

M. DUGUAY: Je n'ai pas à discuter ici si le Gouvernement a donné des subsides, mais je veux dire pourquoi il est obligé d'en donner.

M. RHEAUME: L'honorable député du Lac St-Jean n'est pas ici pour défendre le gouvernement Taschereau!

M. DUGUAY: Alors pourquoi soulever la question? Si l'honorable député me le permet, je continuerai mon discours.

De connivence avec le gouvernement provincial, les députés libéraux de la province de Québec au fédéral ont créé la situation telle qu'elle existe dans la province de Québec, et c'est avec raison que l'honorable député de Labelle disait à Montréal, il y a quelques temps, que la province de Québec était le paradis du capitaliste. Nous sommes donc obligés aujourd'hui, pour rétablir l'ordre, de donner aux campagnes une population plus grande que celle des villes, qui dépendent de l'argent par millions. Lorsque la révision de la loi des banques sera soumise au Parlement, l'année prochaine, il faudra, pour pouvoir conserver nos cultivateurs sur leurs fermes, faire en sorte que l'intérêt de l'argent qui leur est prêté soit à un taux moins élevé que celui qu'on exige d'eux aujourd'hui.

M. FAFARD: On verra quelle attitude vous prendrez en cette occasion.

Discours M. Fillion

Suite de la 1ère page

connu et ils ont pu faire une belle oeuvre d'éducation agricole dans notre province.

Me serait-il permis de donner en résumé ce que ces agronomes ont fait au point de vue de l'amélioration des sols et de l'agriculture en général et de démontrer quelle est la part que le département de l'Agriculture a prise dans l'avancement de notre agriculture au Lac St-Jean.

J'ai redit d'abord, M. l'Orateur, ce qui a déjà été dit en cette Chambre, que l'inventaire de nos sols est chose faite au Lac St-Jean et qu'elle a démontré en réalité que le sol du Lac St-Jean est en grande partie de terre forte avec une proportion considérable de matière organique; donc un sol très fertile qui malheureusement n'a pas connu en général depuis quelques années, les résultats attendus à cause de la topographie particulière des terrains chez nous où l'égouttement est particulièrement difficile, la température pluvieuse que nous avons eue a été particulièrement dommageable. Mais il me fait plaisir de proclamer que, dans tous les cas où les conseils judicieux de nos agronomes ont été mis en pratique, les résultats obtenus ont été surprenants surtout pour ce qui concerne les concours de labour Richard, de drainage et autres.

La région du Lac St-Jean, qui est encore jeune au point de vue défrichement et agricole et considérant la précipitation atmosphérique, est sans contredit une partie de la province qui a le plus besoin d'égouttement.

Il y a à peine deux ans qu'un instructeur en drainage est établi en permanence dans la région et malgré ça quelques trois cents demandes pour le comté du Lac St-Jean, un système de drainage a été établi dans chaque paroisse et une organisation nouvelle a été faite pour le paiement des décharges à un prix fixe pour chaque arpent. Cette amélioration a donné de bons résultats puisque nous avons pu réduire dans une proportion sensible le prix de l'unité de surface égouttée.

Me serait-il permis de souligner, M. l'Orateur, que la région du Lac St-Jean a encore plusieurs cantons qui pourraient être ouverts à la Colonisation. Mais là encore l'égouttement devra jouer un grand rôle et une fois ces terrains assainis, ce sera des milliers d'acres de plus que l'on pourra mettre en culture, ajoutant ainsi à l'actif de la Province.

Il est de mon devoir aussi, M. l'Orateur, de dire un mot au point de vue d'industrie laitière dans notre région.

Pour nos conditions particulières, l'éloignement des grands marchés, le climat, le sol qui est en grande partie de terre forte, la classe agricole du comté est en général, vouée à faire de l'industrie laitière. Celle-ci est devenue la principale entreprise de la ferme.

Mais pour pouvoir bien réussir dans cette entreprise, il faut: (1) que les troupeaux soient sains. (2) que le bétail soit de bonne race laitière. (3) que les fermes aient une bonne organisation.

A la suite de l'éducation faite

M. DUGUAY: L'avenir le dira. Je ne souligne pas ces faits, monsieur l'Orateur, dans un but de louange et simple critique. Si je me suis permis d'y faire entrer certaines questions de politique, c'est afin de rendre à César ce qui appartient à César.

La situation n'est pas irrémédiable. J'ai confiance que les idées subversives proclamées par les alarmistes n'auront pas l'emprise dans la province de Québec, car notre population rurale, qui a donné au clergé ses religieux et ses religieuses, qui est la sauvegarde de l'ordre, du droit de propriété, résistera avec l'aide du clergé, et, au lendemain de la crise, elle aura prouvé une fois de plus que, fidèle à ses ancêtres, elle aura contribué à faire du Canada un pays d'ordre moral et social.

par nos agronomes, nos cultivateurs du Lac St-Jean et de toute la région, ont compris la nécessité de l'assainissement des troupeaux. En quelques mois seulement, 87% des cultivateurs du Lac St-Jean avaient donné leur signature pour demander l'établissement d'une zone tuberculine. Je ne crois pas qu'il y ait d'autre comté dans la province où le travail se fit aussi rapidement. La région établie en zone tuberculine, le bétail étant sain cela permettrait aux cultivateurs de marcher avec plus de sécurité dans la voie de l'amélioration de leur troupeau. Il s'acheta dans le comté ces dernières années pour plusieurs milliers de dollars, soit \$3,700. (1930-31-32) de taureaux pursang, de bonnes lignées laitières. Le Gouvernement pour aider le cultivateur dans ce mouvement, lui prête, sans intérêt, par l'intermédiaire des cercles agricoles les 2/3 du prix d'achat des animaux. Montant remboursable en deux versements égaux, à un an d'intervalle.

Le gouvernement encourage aussi les jeunes éleveurs, dans leurs cercles et clubs. Les cercles de jeunes éleveurs de taureaux de race pure ont reçu \$407. d'encouragement. Les clubs d'alimentation en ont reçu pour \$311.

L'automne dernier les jeunes éleveurs du comté dans un concours remportèrent la palme sur tous les autres clubs d'alimentation de veaux dans la région.

Pour pouvoir faire un succès de l'industrie laitière sur la ferme, il faut organiser la production des champs afin de répondre aux exigences de l'amélioration économique des troupeaux. Actuellement dans le comté, un concours d'exploitation rationnelle des fermes, est autorisé et en marche depuis 1932. Vingt-quatre (24) cultivateurs en font partie. (La valeur des fermes, terres, bâtiments, instruments, animaux se chiffre à environ \$225,500.)

Ce concours a pour but d'approprier les systèmes de culture aux conditions locales, de climat, de marchés, de sol, etc. Et de vulgariser l'adoption de système de rotation, d'améliorer la production des champs en vue de répondre aux exigences de la ferme. D'amener le cultivateur à faire de la comptabilité et du contrôle laitier, ainsi qu'à faire un meilleur égouttement des

champs. Il a aussi pour effet de vulgariser les bonnes méthodes de culture par la propagande qu'en font ceux qui les pratiquent et les résultats qu'ils en obtiennent.

Ce concours pour les bons résultats qu'on en a déjà obtenus donne l'espoir d'être un succès. L'honorable Ministre de l'Agriculture participe à ce succès par l'encouragement de \$20. qu'il accorde par année à chaque concurrent, pendant quatre ans. A la fin de la cinquième année, une somme de \$1,000.00 est offerte en prix. Le maximum qui peut être obtenu est de \$3,500.00. Voilà il me semble, M. l'Orateur, un moyen pratique et effectif d'encourager nos agriculteurs et je me permets d'offrir à notre distingué jeune Ministre de l'Agriculture nos sincères félicitations pour l'oeuvre si patriotique qu'il met tout son courage et toute sa belle compétence à mener au succès.

Pour donner une idée à cette Chambre de l'encouragement qui a été donné aux Cultivateurs, me serait-il permis de dire que chez nous, 1075 arpents de fossés ont été faits en trois ans, au coût de -29,900. ce qui représente du travail dans trente cours d'eau dont vingt-et-un complètement terminés. Lorsque ces travaux seront exécutés en 1933, 1,362 arpents auront été creusés au coût de \$35,200. comprenant une superficie de 8,876 acres environ, dont 7,060 acres souffrent d'un excès d'eau. A moyenne du coût de l'acre égoutté est de \$1.86.

En plus pour la Société d'agriculture, pour le Cercle Agricole, la Société Coopérative agricole, le Syndicat d'élevage, la distribution des grains de semence, subventions aux propriétaires de fromageries et beurrieres, concours d'exploitation rationnelle des fermes, primes pour agneaux classifiés, un montant de l'environ \$40,000.00 a été donné dans l'espace de deux années pour venir en aide à ces différentes organisations. En plus une ferme de démonstration a été installée dans mon comté l'été dernier, et \$200. a été dépensé cet automne pour l'amélioration de cette ferme.

Voici ce qui a été fait, en résumé, M. l'Orateur, dans mon comté depuis deux ans, mais connaissant les bonnes dispositions du Gouvernement de Québec ainsi que du Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, laissez-moi avant de terminer, demander au Gouvernement d'augmenter encore ses octrois de drainage et autres étant donné les besoins urgents qui se font sentir actuellement; et surtout pour ce printemps, je compte sur la générosité du Gouvernement pour venir en aide à nos cultivateurs et co-

lons qui n'ont assurément pas les grains de semence nécessaires pour pouvoir ensemer leurs terrains. Plusieurs membres de cette Chambre savent quelle pluie torrentielle nous avons eue au moment des récoltes dans notre région, résultant dans la perte presque complète de celles-ci, nous laissant presque totalement dépourvue de grains de semence pour ce printemps.

Je suis obligé d'avouer, M. l'Orateur, que nos cultivateurs du Lac St-Jean ayant de fortes dettes, n'ayant pas l'argent nécessaire, le gouvernement devra nécessairement augmenter ses octrois pour permettre à ces cultivateurs et aux colons d'ensemencer leurs terrains.

Quant aux braves cultivateurs de mon comté, me serait-il permis, m'inspirant uniquement de l'intérêt que j'ai leur porte, de leur suggérer d'occuper leur temps libre, tous leurs loisirs, au drainage et à l'amélioration générale de leurs fermes et de ne pas compter pour ce faire, uniquement sur l'aide du Gouvernement de cette province. Ils seront les premiers à bénéficier de ces améliorations et leur travail augmentera le capital que constitue leurs fermes.

Je ne voudrais pas reprendre mon siège, M. l'Orateur, sans exprimer au Gouvernement, la gratitude de tous mes électeurs à son endroit pour l'aide, l'encouragement, qu'il nous a jamais marchandé et sans dire à l'honorable Premier Ministre de cette Province tout particulièrement combien nous apprécions le travail qu'il a fait dans le passé pour l'avancement de cette province, sans lui dire aussi combien nous espérons le voir longtemps encore consacrer son talent, son activité son dévouement, aux meilleurs intérêts de sa province.

Je termine en formulant le voeu que bientôt la grande route Québec-Lac St-Jean étant terminée, il sera possible aux Membres de cette Chambre de venir voir ce merveilleux pays où vit une population paisible, laborieuse et saine et où on pourra constater avec quel propos les argentiers que nous recevons du Gouvernement, sont utilisés.

Phumes de Cerveau
Soulagés avec des Vapeurs
L'inhalation des vapeurs rend plus supportable, souvent l'améliore.
VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

Si vous vous sentez vieillir



si les peines physiques et morales ont sapé votre énergie et détruit vos forces, si la maladie, le surmenage auquel vous astreint votre travail ont épuisé votre constitution, vous êtes dans un besoin urgent de prendre les **Pilules ROUGES** (spécialement préparées pour les femmes), afin de revivifier tout votre organisme. Quelques semaines de leur emploi et vous vous sentirez dix ans plus jeune; vous éprouverez de nouveau la joie de vivre parce que vous aurez plus d'énergie et plus de vitalité.

Les **Pilules ROUGES** sont le remède le plus efficace et le meilleur marché dans le traitement des symptômes suivants: pâleur, faiblesse, manque d'appétit, sensation permanente de fatigue, essoufflement au moindre effort, douleurs de dos, de reins, irrégularités, périodes douloureuses, etc.

"J'avais travaillé très fort pendant plusieurs mois et je m'étais épuisée. Je souffrais beaucoup, souffrais de l'estomac, de douleurs de dos, de maux de tête, de palpitations et de douleurs dans tous les membres. J'étais incapable de travailler. Malgré un repos complet et des toniques de toutes sortes, je ne parvenais pas à reprendre mes forces. C'est alors que j'ai employé les **Pilules ROUGES** et depuis, je suis bien comme jamais je ne l'ai été." Mme L. Messier, 40%, rue Ste-Marguerite, St-Hyacinthe, P. Q.

Le Médecin des **Pilules ROUGES** recommande **OVONOL** pour les enfants.

Pilules ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1560, rue S.-Denis, Montréal.

Les Enfants Heureux et Sains
ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le

NOVORO
Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.

Préparé d'herbes et racines pures, ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à **DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.** CHICAGO, ILL. 2501 Washington Blvd. (Délivrer libre de tous droits au Canada)

Voyez
CE QUE VOUS OFFRE LE
GIN CANADIEN MELCHERS
Croix d'Or
pour

10 ONCES
Autres Grandeurs
26 ONCES \$12.50
40 ONCES \$13.50
taxe comprise

Produit de distillation directe, dont la formule n'a pas changé depuis plus de trente-cinq ans.

Le Gin Canadien original.

Le seul gin dont l'âge est garanti par le timbre d'accise de l'Etat.

Le gin qui a la plus grande vente au Canada.

La Vente a augmenté constamment en 1933... preuve concluante de qualité supérieure.

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distillateurs depuis 1896
Distilleries: Berthierville, P. Q.
Bureau-Chef: Montréal, P. Q.

Cartes Professionnelles

JOSEPH-ALFRED DION, LL.L.
Avocat
Rockval, Lac St-Jean
Bureau en face du Palais de Justice. (Edifice Mme L. E. Otis).

DR J.-E. GAGNON, L. C. D.
Chirurgien-Dentiste
ROBERVAL, Lac St-Jean
LEONCE LEVESQUE, Notaire
B. A., LL. L.

T. L. BERGERON, LL. L.
Avocat et Procureur
ROBERVAL, P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE
Avocats
Thomas Lefebvre Roberval
Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma
Arthur Lefebvre, Roberval
Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.

W. HYDOLA GIRARD
Avocat
Bureau en face du Château
ROBERVAL, — P. Q.

ARMAND BOILY, LL. L.
Avocat
ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY
Notaire
ROBERVAL, P. Q.

ARMAND SYLVESTRE, C. R.
Avocat
ROBERVAL, P. Q.

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée
Manufacturiers de Portes et Chassis
Propriétaires de Moulins à scie
Marchands de bois de sciage de toutes sortes
lattes, bardeaux, etc.
Commandes par la malle exécutées promptement
Rue Paradis, ROBERVAL

PRESQUE SCALPEE

Un accident de travail qui aurait pu être grave, est survenu mardi dans une manufacture de Ste-Hyacinthe. Mlle Jeanne Martel, une jeune fille de seize ans, était à travailler à une machine dont elle assure les opérations, quand elle se pencha soudain pour ramasser par terre quelque chose. Elle était trop près de sa machine et celle-ci attrapa les cheveux de l'ouvrière, lui dénudant le crâne sur une superficie de quelque quatre pouces. La victime fut immédiatement conduite chez le médecin, qui lui donna les soins nécessaires. L'état de la malade est satisfaisant. Il s'en est peu fallu cependant, a déclaré le médecin, que la victime ne fut entièrement scalpée.

ZANGARA EST MORT

Giuseppe Zangara a été condamné à mort pour le meurtre d'Anton J. Cermak, maire de Chicago. Il a été électrocuté. La sentence a été prononcée par le juge de circuit Thompson. A peine le juge avait-il fini de lire cette sentence de mort que Zangara cria, en mauvais anglais:

"Vous me condamnez à la chaise électrique! Cette chaise ne me fait pas peur. Vous êtes un capitaliste. Vous êtes un croche vous aussi. Assoyez-moi sur la chaise. Je m'en fous".

Les aides du shérif entraînèrent Zangara hors de la salle comme il vociférait les derniers mots. Quant aux spectateurs, ils furent retenus dans la salle jusqu'à ce que le condamné eut été conduit à l'ascenseur qui monte à la prison.

En vertu de la loi en Floride la date de l'exécution a été fixée par le gouverneur de l'Etat et les autorités du pénitencier de Raiford. La sentence prononcée par le juge Thompson portait que Zangara a été détenu dans la prison du comté de Dade jusqu'à son exécution.

ATELIER DE TAILLEUR A ROBERVAL

Je désire informer le public que j'ai ouvert à Roberval, un atelier de tailleur, dans la maison de M. Jean-Chs Paradis, ou était l'ancien central du téléphone Dubuc.

Je spécialise dans l'ouvrage de confection pour Dames et Messieurs, ainsi que réparations de tous genres, pressage et nettoyage, à des prix très modérés.

Ouvrage fait avec soin. Une visite est sollicitée. JOS GAUTHIER Tailleur Roberval

LE COURRIER GRAPHOLOGIQUE DE TANTE ODETTE

Envoyez quelques pages de votre écriture, (pas de copie) sur papier non rayé, signé d'un pseudonyme et nous donnerons en ces colonnes, les qualités et les défauts de votre caractère. Ajoutez 25 centimes ou 50 centimes pour étude particulière avec enveloppe affranchie à votre adresse.

ODETTE Sanatorium Lac Edouard.

maux de tête?
Voyez-yl
Vous sentez-vous
des lourdeurs
fréquentes?
Il vous faut Eno
tous les matins.
CA 13-33 F

PRENEZ
ENO'S
FRUIT SALT

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

De Dolbeau pour Québec
6.35 p.m., tous les jours dimanche excepté.

De Dolbeau pour Chicoutimi
5.45 a.m., tous les jours, dimanche excepté.

De Roberval pour Québec
8.11 p.m., tous les jours, dimanche excepté.

De Roberval pour Chicoutimi
7.20 a.m., tous les jours, dimanche excepté.

De Roberval pour Dolbeau
8.35 a.m., tous les jours, dimanche excepté.

9.36 p.m., tous les jours, dimanche excepté.

Prenant effet le 8 Janv. 1933.
M. C. A. LEVESQUE,
Chef de Gare.

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

LE CARDINAL VILLENEUVE

Lundi le 13 mars, en la fête de St-Rodrigue, l'archevêque de Québec, a reçu la pourpre cardinalice. Une explosion de joie en accueillit la nouvelle au Canada, et lors de son départ pour Rome, une foule enthousiaste acclama Mgr Villeneuve.

Le nouveau prince de l'Eglise a cinquante ans à peine. Il appartient à l'ordre des Oblats chez qui l'héroïsme est monnaie courante. Le cardinal Villeneuve est savant, charitable et accueillant. C'est aussi un patriote qui porte un vif intérêt à toutes nos questions nationales.

Il est le quatrième cardinal canadien. Ses prédécesseurs furent les cardinaux Taschereau, Bégin et Rouleau. C'est déjà une tradition de l'Eglise que d'attribuer à l'archevêque de Québec le chapeau rouge.

Cela est dû au prestige historique de la vieille capitale. Et aussi au fait que les neuf dixièmes des catholiques du Canada sont des Canadiens-Français. Lorsque la haute distinction promise à Mgr Villeneuve se fit attendre et fut remise de date en date, il y eut parmi nous de l'inquiétude, comme un malaise. Notre plaisir est d'autant plus grand aujourd'hui.

Glorieuse et longue vie à Son Eminence le Cardinal Villeneuve, primat du Canada, quatrième cardinal canadien, huitième archevêque de Québec.

LE MYSTÈRE DE NUNGESSER ET COLI

Le Petit Marseillais a annoncé, samedi, que deux bucherons dans une partie isolée de St-Pierre-Miquelon, au large de Terre-Neuve, il y a un mois, ont trouvé deux squelettes et les débris d'un avion détruit par le feu.

Le journal dit que l'on croit que ces restes humains sont ceux de Charles Nungesser et de François Coli, les deux aviateurs français qui se perdirent en 1927 en tentant la traversée de l'Atlantique d'est en ouest.

Le même journal ajoute que ce renseignement fut communiqué au ministre de l'Air il y a un mois, que l'affaire fut référée au ministère des Colonies, mais que le rapport de cette trouvaille n'a pas encore été vérifié.

Le ministre des Colonies a prié les autorités locales de St-Pierre de vérifier cette nouvelle.

Assemblée

Suite de la 1ère page

Le mauvais caractère comporte deux espèces, rendant la vie également pénible et difficile. Ce sont: les fâcheux et les faibles.

Il faut entendre par fâcheux caractères ceux qui sont choquants, désagréables, hérissés à la façon d'un porc-épic et qui se tiennent sur la défensive, au besoin provocants. Ces caractères manquent donc des qualités citées plus haut et sont le lot de personnes déséquilibrées, incompréhensibles qui voient la persécution partout. Les caractères faibles manquent d'énergie. Qu'est-ce donc que l'énergie? C'est la constance dans la force de la volonté. Les faibles peuvent avoir des sursauts d'énergie; mais alors ils sont excessifs, sans contrôle et dépasseront le but vrai. Ces à-coups de tempérament indiquent plutôt un manque d'énergie et de possession de soi. Les caractères faibles, ce sont d'avance les déshérités, les vaincus pour qui la vie est lourde, paraît une affliction

au lieu d'un don de Dieu. Ils ne comprennent pas que la vie telle que Dieu la donne est comme une médaille qui a ses revers nécessaires. Ces revers ont toujours de bons effets si on les regarde suivant le but proposé chrétiennement.

Le bon Dieu laisse un vaste champ au travail de la volonté de l'homme pour refaire son caractère et par là-même sa vie, au contraire des fatalistes qui gardent leur nature à l'état fruste et ne réagissent pas contre leurs tendances, se répétant cette phrase des faibles: "Dieu sait que je dois commettre ces fautes et les expier après, alors je n'y puis rien!" Pour le paresseux ou le lâche, le résultat lui paraissant nul d'avance, il ne se préoccupe pas d'entreprendre la lutte nécessaire contre lui-même pour vaincre ses tendances naturelles.

La base fondamentale du caractère est le tempérament. Chacun a le sien personnel: reflet de son âme et sa note caractéristique.

Les tempéraments se classent comme suit: Sanguins, nerveux, bilieux et sympathiques. Nous nous contenterons d'en donner la définition et les traits dominants.

Sanguins: teint clair, santé épanouie, exubérance de vie, gaieté et de mouvement; esprit superficiel, intelligence ouverte mais peu profonde; généreux, très sensible, passant des larmes au rire suivant les images qui se présentent à sa vue. Du côté moral: Enclin aux plaisirs des sens, gourmand exposé aux excès de tous genres. Affections enflammées mais versatiles, peu profondes et inconstantes. Présente beaucoup d'inconvénients par sa légèreté et son caractère superficiel.

Nerveux: Mouvements impulsifs sans contrôle. Au physique: Brun, terne, sans coloration. Très grande impressionnabilité qui dure et fait ses ravages souvent impossibles à saisir à l'extérieur. Le nerveux est porté à la mélancolie; s'il s'y arrête et s'y laisse entraîner, il en résultera des névroses pouvant conduire à des absences de l'esprit assez graves et quelquefois fatales, surtout s'il est aiguë par les revers.

Intelligence profonde où les idées sont mûries et prennent corps avec l'imagination et l'esprit. Au point de vue du cœur: d'un aspect froid parce que timide souvent et que le moindre choc peut replier sur lui-même. D'un grand dévouement qui, lorsque les circonstances l'exigent, peut révéler des richesses insoupçonnées et produire des fruits merveilleux.

Point de vue moral: Certaines inclinations pour les plaisirs sensuels. Tenace, volonté forte mais intermittente; sans être changeante. Traversera des moments d'ennui, de lassitude, y perdra son courage; mais après ces moments d'abattement, reprendra tout de même son effort dans la bonne direction. Ces intermittences de la volonté

ANTALGINE
Pour
Maux de Tête
de Dents et d'Oreilles,
Rhumes, la Grippe,
Névralgies-Rhumatisme,
Douleurs

En Vente Partout 25¢

SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND

Le sirop de table économique et délicieux

Un sucre nourrissant pour toute la famille

THE CANADA STARCH CO LIMITED, MONTREAL

sont des faiblesses pour lui et une diminution de sa valeur possible.

Bilieux: Ambition effrénée. Besoin fébrile d'agir, de se dépenser. A bon cœur mais de sensibilité peu profonde. S'il voit dans les gens un obstacle à ses actions, il est exposé à devenir dur, et à écarter violemment tout ce qui s'oppose à la réalisation de ses projets. Parmi ceux de ce tempérament, se trouvent de grands saints ou de grands scélérats.

Sympathiques: Nature passive et molle, résultant du système sympathique. Les sujets de basse tonalité sont des sujets d'hypothèses. Ceux de haute tonalité possèdent une grande intelligence, vaste; mais sans subtilité; s'assimilent lentement et péniblement toutes choses. Prudents, sûrs avec discernement, mais arrivent souvent trop tard. Ils ont un besoin constant d'être stimulés. Cœur bien placé mais sans tendresse. Affections solides quoiqu'il y ait à venir et peu apparentes. Sans imagination. Langage exact sans image et sans fantaisie. C'est le caractère le moins avantageux, mais qui possède la pondération et le jugement. Le tempérament est une toile sur laquelle la volonté doit travailler aidée de la prière pour former le caractère complet et aussi parfait que possible. L'idéal ne se trouvant dans aucun des tempéraments décrits, il incombe à chacun de nous d'en composer un bon en prenant les qualités et corrigeant les défauts de chacun d'eux. Mme L.-P. S., Sec.

Tribune Libre: PRATIQUES L'ECONOMIE

Permettez-moi avant de faire un bref résumé sur l'économie de vous expliquer quelle est sa définition proprement dite. Et voici:

Qu'est-ce que l'économie? On peut la définir de façon générale: l'épargne dans la dépense, le non-gasillage, l'utilisation à bon escient des restes en prévision des besoins du lendemain. N'est-ce pas là une idée nette et précise?

Maintenant pour arriver à la pratique de l'épargne il faut reprendre les moyens. L'économie consiste à mettre de l'ordre dans ses dépenses. Il ne s'agit pas d'accumuler de l'argent en se privant des choses nécessaires ou même utiles, mais plutôt de mettre de côté chaque semaine l'argent qu'on est tenté de jeter par les fenêtres.

Prenez par exemple, un jeune homme qui dépense en moyenne 50 centimes par jour pour ses cigarettes fait-il un bon usage de son argent? Il y a là un abus certain de sa part. Que de dépenses inutiles l'on pourrait éviter sous bien des rapports. Inutile de vous les énumérer, vous les connaissez aussi bien que moi.

Mais il y a plus. Il faut songer à l'avenir et agir avec prudence. Une personne qui a une position quelconque qui lui permet de gagner sa vie. Mais combien de temps pourra-t-elle jouir de ce privilège que voudraient avoir un si grand nombre de personnes moins fortunées. Elle ne le sait. Presque tous les jours, on entend dire qu'une industrie ou un bureau ont fermé leurs portes à cause du mauvais état des affaires et ont dû renvoyer leurs employés de leurs services. Prenons garde peut-être que ce même sort nous arrive aussi. De sorte que si nous avons quelque petites économies de côté, nous n'aurons pas peur de faire face aux dangers. Nous serons fiers d'en profiter. Mieux vaut prévenir que guérir.

L'économie est une vertu et elle a sa saison d'être. Chacun doit se dire actuellement: Si je veux être "à l'aise" un jour, je dois économiser, c'est-à-dire dépenser avec intelligence, et épargner, c'est-à-dire ne pas tout dépenser mes revenus. C'est plus que le temps, n'ayons pas peur d'économiser pour arriver à ce but il faut que chacun y mette du sien. Mettons un peu plus de fer dans nos idées et tout ira bien.

J'emprunte ce petit texte d'un compositeur français: "Le travail, chasse la misère et c'est l'économie qui l'empêche de revenir." Remarquons bien ceci: le sou que nous économisons aujourd'hui vaudra le triple plus tard. C'est avec des sous que l'on fait des piastres, n'est-ce pas?

Agissons dès maintenant et pratiquons l'économie plus que jamais surtout en ces temps de crise dont tout le monde souffre actuellement. Prenons pour devise ce proverbe-ci: "Vivre se son moyens et avec esprit de devoir." Telle est la devise que nous devons toujours avoir présente à l'esprit à chaque instant de la journée.

Robert Valois.

HOCKEY

Les amateurs de hockey ont eu cette hiver l'occasion et l'avantage d'assister à de très intéressantes parties de hockey entre divers clubs locaux et étrangers, sur la patinoire locale.

On a vu tour à tour le Victoria, qui s'est affirmé cet hiver, un club de première force et s'est taillé une belle réputation; on a vu le "X", (n'importe quel club, excepté des Victoria), le "Black Yellow", (nom français), et le Roberval. Le Victoria et le Roberval sont les

deux clubs qui offrirent les parties les plus intéressantes et les plus amicales.

Le club étoile fut sans contredit le Victoria avec ses jeunes joueurs rapides, pleins d'entrain et d'ensemble.

Ces jeunes étoiles au magnifiquement costume ont gagné la sympathie du public par leur jeu poli et rapide, exempt de toute brutalité.

"On" leur a donné bien des noms vulgaires, mais ils ont prouvé par la suite que ces noms convenaient plutôt à des joueurs d'autres clubs.

C'est un club de jeunes gentilhommes. Ils se sont peut-être laissés aller une ou deux fois, mais cela était plutôt un accident. Sont-ils vainqueurs? Ils sympathisent avec leurs adversaires. Sont-ils vaincus. (ce qui était plutôt rare), qu'ils n'essent pas de critiquer ou de dénigrer le mérite des joueurs adverses ou même leur donner des surnoms vulgaires. Ils sont bons perdants et s'efforcent plutôt de perfectionner leur jeu en vue de reprendre leur revanche.

On peut donc dire que le Victoria a été l'élément principal qui a le plus contribué à remettre le sport du hockey en honneur à Roberval, et à savoir:

Le lot de terre maintenant connu et désigné sous le numéro vingt (No 20) du deuxième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Taillon—avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de Saint-Henri de Taillon, JEUDI le VINGTIÈME jour d'AVRIL prochain (1933), à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif, GEO. LEVESQUE Bureau du shérif, Roberval, 15 mars 1933.



Aux hommes dyspeptiques

conviennent les Pilules MORO. Quand le système est affaibli, les aliments digèrent mal. Il importe donc pour l'homme dyspeptique de redoubler ses forces, de fortifier son système, d'activer son estomac. Les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal, ont ce triple but. Après quelques semaines de leur emploi, l'homme se sent tout autre, il devient plus fort et tous ses maux, tels que:

Fatigue
Malaise général
Épuisement

Maux de reins
Rhumatisme
Troubles d'estomac

disparaissent. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

"Il y a plusieurs années, j'ai eu une forte indigestion dont mon estomac s'est longtemps ressenti. Je ne pouvais plus manger sans éprouver des lourdeurs, des étourdissements, des palpitations de cœur et très souvent, j'avais mal à la tête. Ma femme me procura des Pilules MORO et après quelques semaines de leur emploi, mes maux avaient disparu et j'étais plus fort..." A. Tibout, 7263, rue Duroy, Montréal.

Pilules MORO pour les Hommes

ainsi permit de se procurer de magnifiques costumes, objet d'admiration de la part des amateurs et d'envie de la part des autres clubs.

Grâce à l'amabilité de M. J.-E. Chabot, photographe de réputation établie, les amateurs de souvenirs et les admirateurs du Victoria, peuvent se procurer une magnifique photographie 5" x 7" du club en question, au prix de vingt-cinq sous chacune.

A l'année prochaine! Le Victoria sera encore et toujours là, prêt à tout.

Un Amateur.

VENTE PAR LE SHERIF

Cour Supérieure.
District de Québec,
No 26073.

LE CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires en la cité de Montréal, et un bureau et une place d'affaires dans la cité et district de Québec, demandeur; vs

AUGUSTE LAROCHE, cultivateur, de la paroisse de Saint-Henri de Taillon, dans le comté du Lac St-Jean, district de Roberval, défendeur, à savoir:

Le lot de terre maintenant connu et désigné sous le numéro vingt (No 20) du deuxième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Taillon—avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de Saint-Henri de Taillon, JEUDI le VINGTIÈME jour d'AVRIL prochain (1933), à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif, GEO. LEVESQUE Bureau du shérif, Roberval, 15 mars 1933.



Photographies prises aux ateliers de La Dunlop Tire & Rubber Goods Ltd, de Toronto, lorsque Sir Malcolm Campbell, en présence des membres de l'exécutif de l'industrie des autos, a inauguré la production du premier pneu du genre à être fabriqué au Canada—Le Dunlop Fort.

En haut à gauche: Sir Malcolm et Ralph Coulthard, Oliver Breen et Percy Sargent, employés de la Dunlop Tire.

Centre: Sir Malcolm avec son auto record Bluebird, équipés de pneus Dunlop Fort.

En haut, à droite: E. C. Martin, Gérant Général des ventes; Arthur B. Purvis, Président; J. I. Simpson, Vice-Président et Gérant Général de Dunlop, au Canada; Sir Malcolm Campbell, immédiatement après avoir sorti le premier pneu Dunlop, du moule.

En bas, assis, de gauche à droite: W. R. Weston Jr., Works Manager; J. E. Jones, Asst. General Sales Manager, Dunlop, Canada; E. B. Germain, President, Dunlop Rubber Corporation, Buffalo; L. E. Levey, Manager, Central Ontario Division; T. M. Ponton, Sales Office Manager; E. G. Skirrow, Advertising Manager; MCA. Campbell, Manufacturers' Sales Division, Dunlop, Canada; Warren B. Hasting, Editor, Canadian Motorist; C. M. Mutch, A. McKim, Limited.

LES OEUF S'EN- NAIENT UNE IN- DIGESTION

Voici une femme de 72 ans qui, ayant trouvé un remède contre son indigestion, constate que c'est celui que son frère, âgé de 70, prenait, et est "d'une santé florissante". Elle écrit:

"J'ai souffert d'indigestion pendant plusieurs années. Je ne pouvais même pas manger un oeuf ou une patate. Je prenais un purgatif, régulièrement, cependant je souffrais toujours. Cette année, j'ai commencé à prendre une petite dose de Sels Kruschen. Je digère maintenant sans ennui, les oeufs et les patates, et j'en mange à mon goût. "Mon frère jouit d'une santé florissante et il est une véritable réclame pour les Sels Kruschen. Toujours gai et heureux. Il n'oublie jamais sa dose du matin - moi non plus, depuis que j'en connais l'efficacité. Mon frère a 70 ans, et moi 72. Ces sels sont un bienfait pour nous. Je les recommande à tous mes amis." (Mme) M. E. M.

Kruschen contient six sels qui stimulent et régularisent les fonctions des organes, de diverses manières. L'estomac, le foie et le rein en éprouvent un bienfait immédiat. Tout s'oublie - indigestion, maux de tête et dépression pour faire place à un bien-être physique et moral.

OFFRE D'ESSAI GRATIS

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen - faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre prétention est juste. Demandez à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c.

Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c, ainsi qu'une bouteille d'essai - dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rapportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c et sans discussion. Vous avez essayé Kruschen gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabricé par E. Griffiths Hughes Ltd., Manchester, Angleterre, (fondée en 1756). Importateurs: McGillivray Bros., Ltd., Toronto.

HOCKEY A NORMANDIN

Dolbeau, (Spécial) 24 mars/33 Les deux clubs de Hockey Yoyo et Normandin, ont terminé vendredi le 17 leur saison de Hockey en annulant au score de 1 à 1.

Malgré les quelques 23 punitions infligées au cours de la partie (dont une seule pour Normandin) et les autres pour les Yoyos la partie fut complètement dénuée de toute rudesse les punitions administrées étant plutôt pour des peccadilles ou des accidents involontaires.

Les quelques 400 spectateurs de la partie, en eurent pour leur argent, car les 2 équipes, quoique jouant sur une mauvaise glace, fournirent en autant qu'il leur était possible du jeu passable.

Normandin scora le premier point au cours de la seconde période, le Yoyo égalisant quelques instants plus tard, mais le point ne fut pas accordé. Un deuxième point rentré par R. Spence, du Yoyo, sur une double passe de L. Spence et de R. Lafontaine, au milieu de la 3ème période, égalisa le score.

Le mauvais état de la glace et l'état de fatigue dans lequel se trouvaient les joueurs du Normandin furent cause que ceux-ci n'acceptèrent pas de détailler. Le Yoyo était privé de deux de ses joueurs pour cette partie, les deux frères Dumais étant en promenade à Roberval.

SIX JEUNES OUVRIERES PERISSENT A HULL

Hull, 15.—Un incendie a détruit ce matin l'allumière de la "Canada Match, Limited" et causé la mort d'au moins six jeunes ouvrières. Quinze autres ont été blessées et de trois à huit autres ont disparu.

Une explosion dans une cuve à mélange a causé l'incendie. L'allumière détruite s'élevait sur le boulevard St-Joseph.

CERCLE LAMARCHE

Séance du 17 mars 1933

L'achat chez nous et le choix des lectures au programme.

Vendredi le 17 mars, se réunissait à la salle de l'Hôtel-de-Ville, un groupe d'acéistes, pour y tenir leur assemblée régulière. La première partie de la séance fut consacrée à la lecture d'un passage de l'encyclopédie Quadragesimo Anno de sa Sainteté Pie XI et à la lecture des communications. Entr'autres une lettre du Comité Régional de Chicoutimi, cette dernière avait pour mission de nous inviter à prendre part à la grande campagne de reforestation en-

treprise un peu partout dans la province. Les membres trouvant cette conduite fort louable; le cercle se joindra à lui afin d'obtenir de cette campagne, un franc succès.

Le secrétaire rappelle à tous ses devoirs ou fonctions, en lisant la constitution du cercle. On en vient ensuite à la lecture de la chronique, par camarade Duchesne, ce camarade su en très peu de temps nous donner une idée de l'importance qu'il y a d'acheter chez nous. M. le président l'en remercia et invita le camarade Lionel Parent, à nous donner connaissance de son travail. Ce camarade ne manqua pas de nous donner une haute idée des lectures saines, il nous fit comprendre que de nos jours, beaucoup trop de personnes se nourrissent de mauvaises lectures, et ne se mettent pas assez en garde contre les colporteurs de ces sales livres qui pour le moment semblent bons, et qui plus tard, produisent leurs effets. Il nous énuméra les avantages que nous retirons des bons et tout le mal qu'on en recueille des mauvaises. Il termina en nous conseillant le choix de tout ce que nous lisons, si nous voulons s'instruire et garder notre cœur pur. Il ne nous reste plus qu'à l'en remercier et l'inviter à revenir souvent. Comme il se faisait tard, la séance fut levée immédiatement après.

J.-L. Larouche, Sec.

DES POULETTES PRO- FITABLES VIENNENT DE POULETS DE QUALITE.

Les mois de mars et avril sont les mois populaires pour l'éclosion ou l'achat de poussins. Les poussins éclos ce printemps produiront des poulettes pour remplacer qu'une partie, ou le troupeau entier de cette année, ou peut-être le commencement de votre troupeau. Comme les profits de l'an prochain dépendront beaucoup sur la qualité de vos poulettes, il est facile à comprendre que l'achat de poussins de qualité est un item très important.

Le meilleur conseil qui peut être donné à ce sujet est d'acheter des poussins d'un élève progressif et fiable. Si possible, visitez la ferme où vous avez l'intention d'acheter, prenez note de la condition du troupeau et les méthodes générales de l'administration. Que la qualité prédomine — le prix doit être la considération secondaire.

Combien doit-on payer pour des poussins? Nous pouvons dire que la différence entre le prix d'un poussin de douze sous et un de dix-huit sous est contrebalancée par la production de six oeufs par poulette. Nous croyons aussi, qu'un poussin éclos d'une poule vaut cinq sous de plus qu'un poussin éclos d'une poulette, parce qu'on s'attend à plus de vitalité et plus d'uniformité dans la croissance. Ne courez pas le risque qu'offre les poussins non marchés. Vous pouvez y gagner - mais il y en a beaucoup qui y ont perdu.

La propreté est le facteur le plus important dans l'élevage de poussins.

L'ouvrage le plus important sur une ferme à volailles est le renouvellement chaque saison d'une partie ou de tout le troupeau de pondeuses. Le but de l'élevage de poussins est de produire des sujets vigoureux, exempts de maladie et parasites. Il n'y a pas d'item plus important que la propreté.

Avec l'augmentation dans le nombre de poules élevées par ferme, nous arrivons à une augmentation dans des pertes de poussins. Bien que l'éclosion de poussins de bonne lignée est un item qui ne doit pas être négligé, beaucoup de la mortalité est évitable durant la période de la couvaison et de l'élevage. La propreté est la clef de prévention de pertes causées par la maladie.

Un programme complet de propreté comprend ce qui suit: des poussins, des incubateurs, des éleveuses, l'outillage et la nourriture. Des poussins propres est une expression appliquée à ceux exempts de la diarrhée blanche bacillaire et la coccidiose, ainsi que d'autres maladies et des parasites. Des poussins propres devraient être élevés dans une éleveuse qui a été désinfectée à fond, avant qu'une nouvelle couvée soit placée sous le réchaud.

Comme mesure préventive pour essayer d'empêcher la coccidiose, la litière dans l'éleveuse devrait être changée tous les cinq jours pour les huit premières semaines. Les poussins ne devraient pas être placés dans le même enclos pour plus qu'un an, tous les trois ans.

Bien que tout bon élève de volailles refuse d'accepter un engrais moisi, chauffé ou croustillé, peu réalisent le danger de trémies qui permettent du gaspillage. Les poussins mangent l'engrais qui s'est échappé de la

COURSE DE CHIENS A DOLBEAU

Léger Dupuis se classe encore premier. 14 équipes y ont pris part.

Dimanche, le 19 mars il y eut une course de chiens à Dolbeau, à laquelle 14 équipes ont pris part. M. Léger Dupuis de Roberval est arrivé premier avec une différence de près de 7 minutes sur le deuxième. On a parcouru une distance approximative de 26 milles. Voici comment se sont classées les équipes:

	hrs.	min.	sec.
Dupuis	2.	07.	39
Marois	2.	14.	26
Gélinas	2.	44.	43
Lepage	2.	15.	51
Roy	2.	18.	16
Harvey	2.	20.	45
Cantin	2.	23.	40
Perron	2.	33.	41
Talbot	2.	34.	42
Lavergne	2.	40.	45
Lambert	2.	43.	02
Lamothe	2.	48.	28
Mercier	2.	53.	51
Fortin	3.	16.	26

HOCKEY A DOLBEAU

Beau résultat du Yoyo

Résultat des parties jouées par le Yoyo cet hiver. Les chiffres entre parenthèses indiquent les points en faveur de chaque club:

Janv. 15—Yoyo (4) vs L.S.J. (1)	
Janv. 22—Yoyo (3) vs L.S.J. (0)	
Fév. 19—Yoyo (4) vs L.S.J. (1)	
Fév. 5—Yoyo (0) vs L.S.J. (1)	
Fév. 19—Yoyo (4) vs L.S.J. (1)	
Janv. 29—Yoyo (6) vs Roberval (1)	
Fév. 2—Yoyo (3) vs St-Félicien (0)	
Fév. 12—Yoyo (2) vs St-Félicien (1)	
Mars 5—Yoyo (10) vs Old T. (6)	
Mars 17—Yoyo (1) vs Norm. (1)	

Sur 9 parties: 1 perdue, 1 nulle et 7 gagnées. Il est en outre à noter que le YOYO n'a joué qu'une seule partie sur son terrain, celle des Old timers. Il remporta sa deuxième victoire sur le St-Félicien, sur la patinoire du L. St. J. A. C. et elle fut aussi décisive que le blanchissage qu'il lui administra sur son propre terrain à St-Félicien.

CONCOURS D'ELOQUEN- CE AU CERCLE DE CHAMBORD

Chambord, (Spécial).— Les nombreuses personnes qui ont assisté à la joute oratoire donnée par les membres du cercle local de l'A. C. J. C. ont été vivement intéressées par les discours solides et éloquentes de jeunes orateurs qui ont remporté un franc succès. Franchement, le cercle St-Louis a accompli une oeuvre aussi profitable que louable, et il sortira de cette pépinière acéistes des orateurs qui sauront captiver les foules. Cet éloge peut sembler exagéré, mais il est bien mérité au yeux de tous ceux qui ont constaté le bel effort accompli par neuf jeunes gens de cette paroisse.

M. Maurice Tremblay, le plus jeune des orateurs, s'est classé premier dans ce concours d'éloquence. Ce jeune homme est le fils de M. Louis Tremblay. M. Gasthène Laroche a été proclamé deuxième, M. Joseph Brasseur troisième. Des mentions honorables ont été accordées à MM. Pierre-Emile Belley, Paul-Emile Lemay et Alphonse Boily. Les juges de ce concours ont été M. l'abbé Lionel Simard, vicaire à Notre-Dame de Roberval, M. Hidola Girard, avocat, de Roberval et M. J.-G. Lamontagne, journaliste, de Chicoutimi, qui représentaient le Comité régional de l'A. C. J. C.

Des discours ont été prononcés par les trois juges, par M. le curé Tremblay et M. l'abbé Eglise Boivin, aumônier du cercle St-Louis. Les orateurs ont été présentés et remerciés par M. J.-Augustin Fortin, président du cercle.

Nous unissons la voix de notre journal à celles qui ont félicité les jeunes orateurs et nous émettons le voeu que des concours semblables s'organisent un peu partout dans nos cercles.

POUSSINS A VENDRE

Races Plymouth Rocks Barres et Rhode Island Rouges provenant de troupeaux éprouvés contre la diarrhée blanche et sous la surveillance du Ministère de l'Agriculture. Satisfaction garantie.

Le Couvoir Coopératif de St-Félicien, M. H. Rochefort, B. S. A. Gérant, ST-FELICIEEN, Co. Roberval.

trémie. Cet engrais peut se contaminer par son contact avec l'excrément. Faites usage d'une trémie qui ne permet pas de gaspillage.

Camille GUERTIN, Inspecteur avicole.

AU PUBLIC ET AUX AUTOMOBILISTES

UNE REDUCTION

Vu la crise, nous avons décidé d'offrir de nouveaux prix au public, tels que:

Peinture Duco, à neuf.....	\$25.00
Nettoyage de vieille peinture.....	10.00
Couverture en bon caoutchouc.....	7.00
Posage de Vitre.....	50
Lavage.....	50
Pneus réparés.....	35

Toutes réparations de mécanisme seront faites à prix convenus avec le client, de même que toutes autres réparations non mentionnées.

Mêmes réductions sur réparations de voitures: Peinture sur Buggies..... \$10.00
Couverture neuve..... 10.00
Caoutchouc sur roues 7/8..... 4.00
Caoutchouc sur roues 1 pouce..... 4.75
Caoutchouc sur roues, 1 pc. rond..... 5.00

Toutes réparations de meubles seront faites suivant la même réduction.

Nous pouvons offrir ces bas prix au public, avec garantie de satisfaction, vu que nous n'avons pas de salaires à payer.

Pour profiter de tous ces avantages, rendez-vous chez:

EXURIE TREMBLAY

ROBERVAL, P. Q.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

M. Hector Guay et tous les membres de la famille remercient tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou visite à la chambre mortuaire, à l'occasion du décès de Mme Hector Guay.

NOS REMERCIEMENTS

Maintenant que la saison du patin est terminée, nous nous exprimons de remercier sincèrement toutes les personnes, patineuses et patineuses, qui nous ont donné leur encouragement, spécialement les abonnés, ainsi que tous les joueurs de hockey et les gérants ou membres des clubs. Au public en général, un cordial merci pour son encouragement, particulièrement lors de la mascarade que nous avons organisée. A S. H. le Maire et MM. les Echevins de la ville de Roberval, nous offrons aussi nos remerciements pour avoir bien voulu nous fournir l'eau et pour les autres faveurs accordées et nous remercions de même M. Tancrède Garant, propriétaire du terrain.

A tous ceux qui, directement ou indirectement, nous ont donné leur encouragement, un cordial merci.

Les Gérants de la Patinoire, Roberval ville.

IMMUNISATION, CLINIQUE DE BEBES ET CONFERENCES MATERNELLES

DOLBEAU: Mardi, le 3 avril, de 2 hrs à 4 hrs, P. M., 2ième immunisation contre la diphtérie et clinique de bébés.

NORMANDIN: Mercredi, le 4 avril, de 9 hrs à midi, clinique de bébés; 2 hrs à 4 hrs P. M., conférence d'hygiène maternelle pour les femmes seulement.

ST-PRIME: Jeudi, le 5 avril, de 9 hrs à midi, clinique de bébés; de 2 hrs à 4 hrs, conférence d'hygiène maternelle pour les femmes seulement.

ROBERVAL: Vendredi, le 6 avril, à 2 hrs P.M., 3ème immunisation contre la diphtérie, et clinique de bébés.

L'UNITE SANITAIRE, Cos. Roberval et Lac St-Jean Par: La Direction.

PACIFIQUE CANADIEN

BILLETS A PRIX REDUITS POUR PAQUES

Prix de passage aller-retour entre deux points, n'importe où au Canada, au prix régulier d'un passage simple plus un quart.

DATES DE L'ALLER: Du 13 au 16 avril

RETOUR VALABLE: jusqu'à minuit, le 18 AVRIL 1933.

Pour BILLETS et Renseignements: Adressez-vous à C.-A. LANGEVIN, Agent Général, Trafic-Voyageurs, Gare du Palais, Québec, ou à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

HONNEUR AU MERITE

Mademoiselle Laurette Simard, institutrice au Lac-Bouchette Village, vient de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'Inspecteur Chs-Ed. Boily, une gratification de \$20. pour succès dans l'enseignement. Nos sincères félicitations.

NOTES SOCIALES

M. Eugène Lapointe, P. A., de Chicoutimi, est venu à Roberval dimanche dernier, où il a donné une conférence à l'Hôtel-de-Ville, aux membres de la Ligue C. F. de Roberval.

Mmes Frs Beaulieu, et Eugène Bertrand, de la Tuque, sont retournés vendredi dernier.

M. C. E. Cément, fromager, de Normandin, est venu à Roberval pour affaires, ces jours derniers.

M. Ths La Coulombe, de St-Jérôme, est venu à Roberval pour affaires vendredi dernier.

M. et Mme J. Ad. Gagnon, de Dolbeau, sont venus en promenade à Roberval samedi et dimanche dernier chez leurs parents.

Mme Michel Brassard, de Roberval, est revenue d'une promenade de quelques jours à Québec.

M. Gonzague Vézina, fromager, de Roberval, est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

M. Ladislav Girard, de Roberval, est revenu mardi d'une promenade à Québec.

M. Armand Hamel, de cette ville, est allé passer quelques jours à Québec, où Mme Hamel est en promenade chez ses parents.

Mme P.-H. Brosseau, de Roberval, est revenue mardi d'une promenade chez ses parents à Québec.

M. J.-Emile Moreau, registraire, de Roberval, dans ce district

vs Simon Côté, charretier, autrefois de St-Joseph d'Alma, et maintenant de Québec (Vile)

Défendeur Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Roberval, 16 mars 1933.

(Signé) J. E. N. Boivin

Dép. G. C. M.

AVIS

Canada Province de Québec District de Roberval

Cour Supérieure, No. 8139

Marguerite Gagnon, fille de Magloire Gagnon, épouse commune en biens de Henri Jean, restaurateur-barbier, de St-Joseph d'Alma, district de Roberval, dûment autorisée à justice aux fins des présentes,

Demanderesse vs

Le dit Henri Jean, de Saint-Joseph d'Alma,

Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 17 février 1933.

Roberval, ce 15ème jour de mars 1933.

J.-V. TREMBLAY, Avocat, Proc. demanderesse, St-Joseph d'Alma.

Montréal.

M. Fernand Boily, de Dolbeau est revenu de Montréal mardi et a passé la journée à Roberval chez son père M. J.-Ed. Boily.

M. Jean-Chs Paradis, de cette ville, est revenu mardi d'un voyage à Montréal.

Mlle Alfrédine Larouche, de cette ville, est partie lundi soir pour une promenade de quelques semaines à Québec, Ste-Anne de Beauré et Baie St-Paul. Mme Johnny Côté, l'accompagne jusqu'à Québec, où elle passera quelque jours en promenade.

M. Henri Gagnon, gérant de La Cie Electrique, du Lac-Bouchette, est venu ici par affaires cette semaine.

M. Adéard Claveau, est de retour d'un voyage à Montréal.

Mme François Lavoie, de cette ville, est de retour d'une promenade à Québec.

M. Geo.-Henri Gaudreault, de Roberval, est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

M. et Mme Nil Potvin, de Roberval, sont revenus d'un voyage à Québec mardi.

M. David Neron, de St-Joseph d'Alma, est venu à Roberval par affaires la semaine dernière.

Mlle Yvette Bouchard, de Chambord, est venue en promenade à Roberval, cette semaine.

M. Jean-Gérard Lamontagne, de Chicoutimi, a passé quelques jours à Roberval chez sa sœur Mme Cléopha Lavoie.

M. Antoine Côté, de Ste-Croix, était de passage à Roberval, la semaine dernière, chez ses parents.

Mlle Rose-A'ma Gauthier, de cette ville, est revenue mardi d'une promenade de quelques jours à Montréal.

M. P. Villeneuve, de Péribova, a passé quelques jours à Roberval cette semaine chez sa fille Mme Abraham Parent.

Mlle Suzanne Brassard, est

actuellement en promenade à Québec.

Madame Claude Guy, de cette ville, est allée en promenade chez ses parents à Hébertville.

M. Jean-Théop. Lelerc, Sr, est de retour d'une promenade d'un mois à Charny.

Mme Georges Rousseau, est actuellement en promenade chez M. William Brassard.

Mme B.-H. Bréhaud, de Chicoutimi et sa petite fille, Marguerite, sont actuellement en promenade à Roberval chez M. et Mme J.-Edouard Boily.

M. L. A. Rainville, de St-Prime, est venu à Roberval par affaires vendredi dernier.

M. Alcide Lapointe, de St-Félicien, était ici par affaires vendredi dernier.

PROPRIETE A VENDRE

Résidence privée et poste de commerce, avec grand terrain, à proximité de l'église de St-Jean de Brébeuf, à Roberval.

S'adresser à

Mme J.-A. CLAVEAU, Libraire, Roberval.

VERIFICATEUR

ATTENTION DE MM. les Maires, MM. les Présidents et MM. les Secrétares.

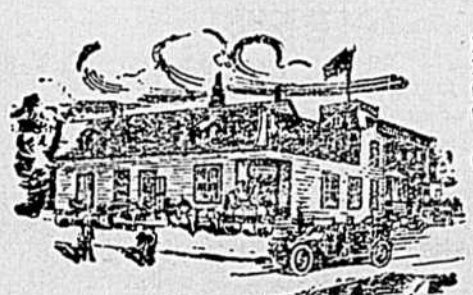
J'ai le plaisir de vous informer que j'ai obtenu de la Commission Municipale, mon certificat de vérificateur "Classe A", pour les Corporations Municipales et Scolaires des villes, villages et paroisses dans les comtés Lac St-Jean, Chicoutimi et Roberval.

Je sollicite votre encouragement.

JOSEPH ANGERS, Vérificateur, Hébertville Station

J. E. POTVIN Roberval

MARCHAND EN GROS



CHARBON ANTHRACITE

Epiceries, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de Construction.—Peinture et Vernis de toutes sortes.

GRAINS et GRAINES

Vendons les Pneus "ATLAS"

Agent de la Lampe à Air et à Pétrole "ALADDIN".

Vos enfants sont-ils bien chaussés pour la classe ?

Jolies bottes fabriquées par nous, pour enfants, et à meilleur marché que n'importe où ailleurs. Voilà ce que nous vous offrons si vous tenez à voir vos enfants bien chaussés.

Nous fabriquons aussi les bottes de chantiers et bottes sauvages, ainsi que souliers de maison, pour dames.

Encourageons nos petites industries locales plutôt que d'envoyer notre argent ailleurs.

SPECIALITE: Réparations sur toutes chaussures de caoutchouc. Aiguillage de patins. Livraison rapide.

Aimez-vous à avoir pour votre argent et de l'ouvrage garanti,

Adressez-vous à

ALLARD & FILS

Cordonniers

En face Côté, Boivin — ROBERVAL, P.